

FOCUS CDG 10

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AUBE



SOMMAIRE

— ÉDITO - p.2

Agenda

Mot du Président

— ACTUALITÉS - p.3 à p.7

La médiation préalable
obligatoire

DOSSIER - JOB DATING

Forum Emploi et Alternance

La NBI des secrétaires de mairie
des communes de moins
de 2 000 habitants

Accord de coopération locale
défence mobilité

Recensement des concours
et examens professionnels

— EN BREF - p.8

La Newsletter arrive au CDG 10

Les Journées de la sécurité
routière (du 9 au 13 Mai)

Ça bouge au CDG 10 !

AGENDA

Mai à
Septembre 2022

Conseil Médical Formation restreinte

2 juin 2022
9 juin 2022
21 juin 2022
7 juillet 2022
20 septembre 2022
27 septembre 2022

Conseil Médical Formation plénière Collectivités affiliées

28 juin 2022
29 septembre 2022

Collectivités non affiliées

30 juin 2022
15 septembre 2022

CT CHSCT

19 Mai 2022
23 Juin 2022

CAP

21 Juin 2022

Promotion Interne

Dépôt de dossier
16 Août 2022

Réunion
13 Septembre 2022



Thierry BLASCO
Président du CDG 10
Maire de Bréviandes

MOT DU PRÉSIDENT

L'activité du Centre de Gestion a été intense ces derniers mois afin de vous apporter un service toujours plus proche de vos besoins et de vos préoccupations du moment.

Les vendredis du CDG, récemment instaurés, rencontrent ainsi un réel succès et démontrent au combien ces temps d'échange sont une source précieuse d'informations pour vos agents en charge des ressources humaines.

Nos services travaillent également au développement de nouvelles missions qui nous sont confiées par le législateur (dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes ; médiation préalable obligatoire ; référent laïcité, etc.) ou que vous souhaitez nous confier dans une volonté de mutualisation et de proximité (RGPD, Paies à façon, etc.).

Nos actions relatives à l'emploi sont également en pleine expansion pour faire découvrir les métiers de la fonction publique territoriale au grand public et attirer de nouveaux candidats afin de répondre à vos besoins en recrutement présents et à venir. Un premier Job dating dédié à l'alternance s'est tenu le 28 avril 2022 en partenariat avec Y SCHOOLS et plusieurs collectivités intéressées. Des études sont également menées pour renouveler le dispositif de formation d'agent administratif polyvalent des collectivités territoriales.

Si les évolutions réglementaires vont être mises en suspens pendant les élections présidentielles et législatives de ce second trimestre 2022, ces dernières vont définir les nouvelles orientations du droit de la fonction publique pour les 5 prochaines années. De grandes réformes en matière de retraite, de rémunération, de gestion des agents contractuels, etc. vont être menées.

Les équipes du Centre de Gestion seront présentes pour vous accompagner dans leur mise en œuvre !

FOCUS CDG 10

Publication trimestrielle
Date de parution : 05/05/2022
Édité par le Centre de Gestion de l'Aube
Mis en page par Laurie Breton,
Chargée de communication CDG 10.
© Centre de Gestion de l'Aube
Cet exemplaire ne peut être vendu.

ACTUALITÉS



Réunion avec le Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne et les représentants des quatre CDG de Champagne Ardenne.

LA MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Face à la judiciarisation croissante des rapports sociaux, la médiation préalable obligatoire a été pérennisée par la loi n°2021-1729 du 22 décembre 2021 comme un des modes alternatifs de règlement des litiges et des différends dans la fonction publique territoriale. L'intervention d'une tierce personne neutre et impartiale doit permettre à l'employeur public et son agent de trouver un accord dans le cadre d'un véritable dialogue avant la saisine, le cas échéant, des tribunaux compétents.

Le Centre de Gestion de l'Aube assurera cette mission par le biais d'un médiateur externe qui accomplira sa mission avec impartialité, compétence, diligence et indépendance. Le décret n°2022-433 du 25 mars 2022 fixe sept domaines sur lesquelles la mission revêtira un caractère obligatoire.

Néanmoins, le Juge Administratif pourra toujours demander, dans le cadre d'un recours contentieux, une médiation préalablement à l'examen de la recevabilité de la requête.

Quoi qu'il en soit, le Centre de Gestion de l'Aube encourage employeurs et employés à favoriser la résolution amiable des conflits et s'engage dans cette mission en tant que tiers de confiance des collectivités et des agents publics.

ACTUALITÉS

DOSSIER



ORGANISATION DU PREMIER JOB DATING SUR L'ALTERNANCE EN PARTENARIAT AVEC Y SCHOOLS

Conscient des difficultés de recrutement sur divers métiers en tension, le Centre de Gestion de l'Aube développe des actions pour vous aider à diversifier les processus de recrutement des futurs agents notamment en attirant les jeunes sur les métiers territoriaux.

À ce titre, le Centre de Gestion de l'Aube et Y SCHOOLS ont souhaité promouvoir l'alternance auprès des collectivités aubois.

Lors des Ateliers du Vendredi organisés en mars dernier les employeurs territoriaux présents ont été sensibilisés sur l'opportunité de recruter par la voie de l'apprentissage et/ou de l'alternance ainsi que sur les nouvelles modalités de financement des frais pédagogiques par le CNFPT pour les contrats signés à compter du 1^{er} janvier 2022.

Cette campagne de promotion de l'alternance s'est concrétisée par l'organisation d'un **Job Dating de l'Alternance** dédié aux collectivités territoriales le jeudi 28 avril 2022 qui aspirait à vous accompagner dans la diversification de vos démarches de recrutement en vous permettant de rencontrer des étudiants en alternance dans des formations en lien avec la fonction publique territoriale :

- Administration, gestion et ressources humaines,
- Comptabilité, gestion et finance,
- Juridique et notariat,
- Communication et digital.

RENCONTRE ENTRE LES COLLECTIVITÉS ET LES ALTERNANTS DES MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



9 collectivités ont participé à cet événement qui a rassemblé 60 étudiants.

Le Centre de Gestion de l'Aube souhaite encore une fois remercier les collectivités présentes ; elles ont eu l'occasion de s'entretenir avec des étudiants aux profils et aux parcours variés et sont prêtes à renouveler l'expérience.

Espérons que ces rencontres participent à l'élargissement de vos procédures de recrutement.

Nous souhaitons vous rappeler que les actions que notre établissement met en place pour accompagner les collectivités aubois dans leurs démarches de recrutement, ne peuvent aboutir sans une mobilisation et un engagement de ces dernières.



ACTUALITÉS

LE CDG 10 AU FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'ALTERNANCE

Le Centre de Gestion était présent au Forum de l'Emploi et de l'Alternance organisé par TCM et Pôle Emploi au Cube - Troyes Champagne Expo les 29 et 30 mars 2022 de 14h00 à 18h30.

Plus d'une centaine de personnes ont visité notre stand sur ces deux demi-journées.

Trois agents du Centre étaient mobilisés pour répondre aux demandes des visiteurs portant notamment sur les points suivants : offres d'emploi en cours, modalités de recrutement dans la fonction publique territoriale (concours, contrat, recrutement direct), recrutement des personnes en situation de handicap, apprentissage et alternance, Service Suppléance - Missions Temporaires, etc.



LA NBI DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE DES COMMUNES DE MOINS DE 2 000 HABITANTS : ATTENTION AUX CONDITIONS D'OCTROI



Mairie de Soulaines-Dhuys

Le Décret n°2022-281 du 28 février 2022 a suscité de nombreuses interrogations et a mis à jour des situations administratives fragiles sur le plan juridique tant pour les employeurs que les agents.

Le Centre de Gestion rappelle expressément que les missions confiées aux agents publics doivent impérativement respecter les statuts particuliers et les grades y afférent. La discordance entre les fonctions et les grades sont sources de nombreux contentieux, de tensions et de situations administratives complexes.

S'agissant de la NBI octroyée aux secrétaires de mairie, deux points sont à rappeler :

- la NBI est octroyée sur des fonctions et non sur des grades ; or les grades permettent d'accéder à certaines fonctions limitativement énumérées dans les décrets portant statuts particuliers. Un agent exerçant une fonction

ne correspondant pas à son grade se retrouve dans une situation administrative illégale dont lui-même et son employeur pourraient devoir en répondre devant le magistrat financier ou la CNRACL lors de l'établissement du dossier de retraite.

Par conséquent, un agent titulaire du grade d'adjoint administratif, qui exerce les fonctions de secrétaire de mairie au sein d'une collectivité, est en discordance totale avec l'article 3 – II du décret 2006-1690, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux. L'agent ne peut donc percevoir la NBI de secrétaire de mairie, puisqu'il ne peut juridiquement exercer cette fonction.

Le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratif précise que seuls les agents titulaires des grades d'avancement (principaux 2^{ème} ou 1^{ère} classe) peuvent être chargé du secrétariat de mairie dans une commune de moins de 2 000 habitants.

- la fonction de secrétaire de mairie est définie comme la personne la plus haute dans la hiérarchie de la commune. **La fonction ne peut donc être exercée que par une seule personne.**

Tout agent bénéficiant illégalement la NBI au titre de fonctions qu'il n'exercerait pas encourt un risque supplémentaire de remboursement des sommes indues, ainsi qu'un risque pénal pour l'employeur se retrouvant en situation de délit de concussion au titre des droits dits « rémunératoires » (article 1791 du code pénal).

■ ACCORD DE COOPÉRATION LOCALE DÉFENSE MOBILITÉ

Un accord de coopération locale entre le Ministère des Armées, représenté par Défense Mobilité et les Centres de Gestion des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne, a été signé le 24 février dernier.

Déclinaison opérationnelle de l'accord de coopération conclu entre le ministère des armées représenté par Défense mobilité et la Fédération Nationale des Centres de Gestion de la fonction publique territoriale (FNCDG), ce partenariat abordera la question d'une coopération autour de l'emploi des militaires, blessés ou sortis du rang et des conjoints de militaire, comme une opportunité d'accès à l'emploi dans les collectivités de nos territoires, avec une logique de bassin de vie et de travail.

À ce titre, les dispositifs d'orientation professionnelle et d'accompagnement vers l'emploi déployés par Défense mobilité en faveur de ses candidats permet de proposer aux CDG ou aux collectivités via les CDG, l'accès à un vivier de candidats préparés et sélectionnés pour répondre à leur besoin en compétences.



Signature de l'accord par les quatre Présidents des CDG de Champagne Ardenne et les représentants du Ministère de la Défense.

■ RECENSEMENT DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS DE L'ANNÉE 2023

NOUVELLES MODALITÉS DE SAISIE

Le Centre de Gestion de l'Aube procède au recensement des besoins prévisionnels des collectivités aubois en matière de concours et d'examens territoriaux pour l'année 2023.

Que vous souhaitiez ou non l'organisation d'un examen professionnel ou l'ouverture d'un ou plusieurs postes à un concours pour vos recrutements, vous êtes invités à le signaler sur le site internet www.cdg10.fr dans la rubrique *Concours – Recensement des postes* **du Mardi 1^{er} Mars au Vendredi 13 Mai 2022 inclus.**

L'accès au recensement se fait depuis le lien ci-dessous, accessible en bas de la page *Recensement des postes* précitée :

<https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?aff=log&dpt=10>



EN BREF



LA NEWSLETTER ARRIVE AU CDG 10

Afin de poursuivre le déploiement de la nouvelle identité visuelle du CDG 10 par Laurie Breton, Chargée de Communication au sein de notre équipe, mais également pour s'adapter aux nouveaux moyens de communication digitaux, nous avons mis en place un dispositif d'emailing pour les différents services du centre.

Ce nouveau canal de diffusion nous permettra de vous informer de façon régulière et plus efficace sur les différentes actualités, notamment pour promouvoir les événements mis en place par le Centre ou des flashes infos.



LES JOURNÉES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU 9 AU 13 MAI

Les prochaines Journées de la sécurité routière au travail se dérouleront du 9 au 13 mai 2022. Retrouvez des

outils de sensibilisation au risque routier et des exemples d'initiatives déjà mises en place à l'occasion des journées qui rendent la route plus sûre sur :

www.securite-routiere.gouv.fr

Pourquoi participer ?

Les accidents de la route sont la première cause de mortalité dans le cadre du travail et se traduisent chaque année par près de 4 millions de journées de travail perdues.

Une accidentalité qui touche au quotidien employeurs et salariés. Ces journées sont donc l'occasion de développer une culture partagée de sécurité routière.

Qui peut participer ?

Grandes entreprises, PME ou startup, administrations ou collectivités territoriales, tous les employeurs sont invités à participer à ces Journées de la sécurité routière au travail en organisant à leur convenance, le jour de leur choix, des animations de sensibilisation au risque routier.

RENCONTRE DÉPARTEMENTALE CAP EMPLOI ET EMPLOYEURS PUBLICS SUR LE THÈME MAINTIEN ET INSERTION

Jeudi 19 mai 2022 de 14h00 à 17h00

Objectif : Temps d'échange et de réflexion collectif à partir de vos besoins en matière de maintien dans l'emploi et de recrutement, notamment via l'apprentissage.

Lieu : Cap Emploi - Ohé Prométhée Aube, 58 Boulevard Gambetta - 10000 Troyes.

Contact : 03 25 74 21 00

ÇA BOUGE AU CDG 10 !

LES DÉPARTS

—
Sylvie HANAK
Service Paies à façon

—
Patricia GIULI
Service RGPD

—
Nadège VECHIN-MARY
Service Statuts et Carrière

—
Brigitte SCRIBE
Service Statuts et Carrière

LES ARRIVÉES

—
Justine ROBIN
Service Paies à façon

—
Alexis MULLIER
Service Paies à façon

—
Virgile TUPINIER
Service Archives

—
Stéphanie COLLIN-POIVEZ
Service RGPD

—
Cédric CIAUX
Service RGPD

—
Elisabeth ILLIANO-DEMACON
Service RGPD (23 mai)

—
Delphine BRUNET
Service Général

—
Alice GRANDNOM
Service Statuts et Carrière

—
Anne-Lise DENION
Service Statuts et Carrière (1^{er} juillet)

—
Laurie BRETON
Service Communication